

RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE GESTION 2021



TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	3
2	ORGANISATION	4
2.1	ORGANIGRAMME	4
2.2	CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
2.3	DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION	5
3	ACTIVITÉS	6
3.1	INFORMATIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION	6
3.1.1	Datawarehouse de l'OVS	6
3.1.2	Collecte de données d'enquêtes	6
3.1.3	Plateforme informatique pour la santé scolaire	7
3.1.4	Datawarehouse pour les services de secours	7
3.1.5	Outils pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail	7
3.2	ENQUÊTES ET ÉTUDES	7
3.2.1	Accès et renoncement aux soins médicaux	7
3.2.2	Etude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais	8
3.2.3	Epidémiologie de la COVID-19	8
3.2.4	Analyse de la prescription, de la consommation et des coûts des médicaments	9
3.3	STATISTIQUES, PLANIFICATION SANITAIRE ET INDICATEURS SANITAIRES	9
3.3.1	Evolution des relevés statistiques	9
3.3.2	Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier	9
3.3.3	Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée	10
3.3.4	Monitoring de la planification cantonale des secours	10
3.3.5	Indicateurs sanitaires	11
3.4	REGISTRES MÉDICAUX	11
3.4.1	Registre valaisan des tumeurs	11
3.4.2	Cohorte Qualité Diabète Valais	12
3.5	PÔLE QUALITÉ DES SOINS	12
3.6	NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS	13
3.7	PARTICIPATION À DES GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES ACTIVITÉS	13
3.8	PUBLICATIONS	14
3.8.1	Rapports	14
3.8.2	Articles	14
3.8.3	Autres publications	15
4	COMPTES ANNUELS	16
4.1	BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT	16
4.2	ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	19
5	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	20



1 INTRODUCTION

Comme l'année précédente, cette année 2021 a été marquée par la pandémie de COVID-19 qui a eu un impact important sur la population et sur le système sanitaire en Valais.

Dans ce domaine, l'Observatoire valaisan de la santé (OVS) a réalisé sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et avec l'appui précieux de Promotion Santé Valais et de l'Institut central des hôpitaux de l'Hôpital du Valais, une vaste étude appelée Corona Immunitas Valais/Wallis. Cette étude est conduite dans le cadre d'un projet national de recherche de l'Ecole suisse de santé publique (SSPH+) et avec le soutien de l'OFSP. Plus de 1'100 Valaisannes et Valaisans âgés de 20 ans et plus ont participé permettant de mettre en évidence qu'à la fin de l'année 2021 près de 90% de la population possédait des anticorps contre le virus SARS-CoV-2 responsable de cette pandémie (voir la publication à ce sujet disponible sur le site internet de l'OVS www.ovs.ch). Cette étude se poursuivra durant l'année 2022 notamment pour évaluer l'impact de la pandémie sur la santé psychique ainsi que sur la vie sociale et professionnelle.

Depuis fin 2019, l'OVS conduit une étude permettant le suivi de personnes avec du diabète en Valais, dans le cadre du projet « Action Diabète » soutenu par le canton et Promotion Santé Suisse. Les participants sont progressivement intégrés dans une cohorte qui permet, grâce aux informations collectées par questionnaire, d'évaluer leur qualité de vie, la qualité de leur prise en charge par les professionnels de santé, le suivi des mesures préventives ainsi que la fréquence des complications secondaires au diabète. Les premiers résultats de cette étude, portant 263 participants déjà recrutés, ont fait l'objet d'un rapport publié sur le site internet de l'OVS en fin d'année 2021.

Les deux activités mises en exergue précédemment mettent en évidence une nouvelle tendance dans le collecte et l'analyse des données sur l'état de santé de la population faite par l'OVS : elle consiste à recueillir des informations spécifiques liées à des priorités de santé publique directement auprès de la population valaisanne. Cette évolution est devenue possible grâce aux nouvelles compétences et aux nouveaux outils de collecte de données développés ces dernières années à l'OVS. Elle complète les méthodes traditionnelles - qui restent essentielles - de collecte d'information via les organisations de santé actives dans notre canton ou via des enquêtes générales nationales ou internationales.

Par ailleurs, la pandémie n'a pas empêché l'OVS de maintenir ses activités habituelles, que cela soit la production d'indicateurs sur le site internet, la réalisation de relevés auprès des prestataires de soins, le monitoring du cancer ou l'évaluation de la qualité des soins. Nous remercions les collaborateurs pour leur excellent travail et capacité d'adaptation pendant cette période troublée.

Enfin, à la lecture de ce rapport, vous pourrez constater que l'OVS développe ses activités dans de nombreux domaines afin de répondre au mieux à l'évolution, parfois rapide, des besoins en information des autorités sanitaires, des prestataires de santé et de la population.

Luc Fornerod

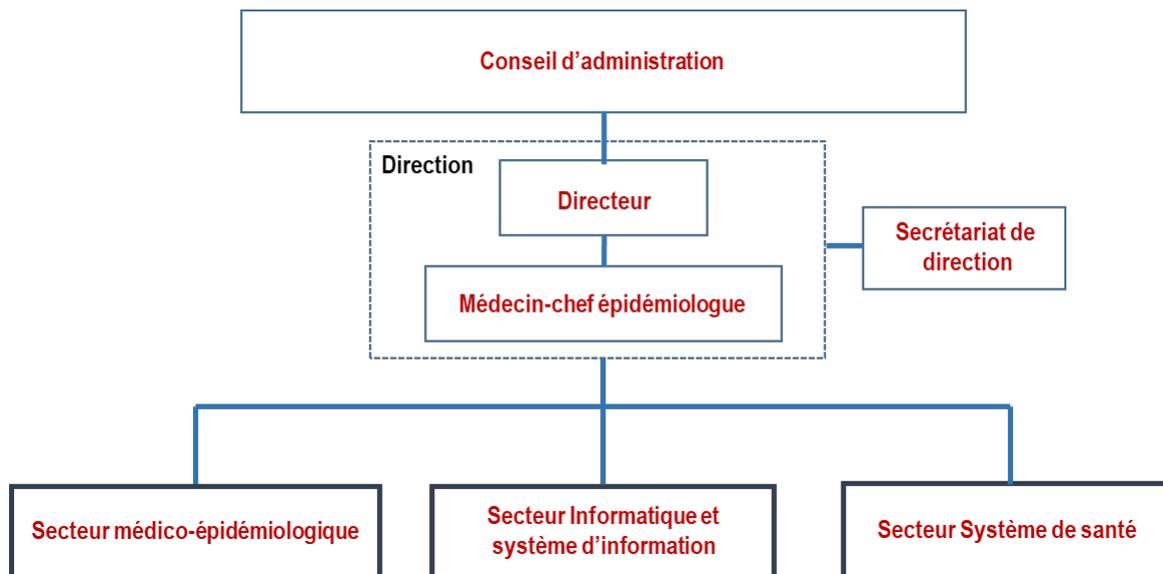
Directeur



2 ORGANISATION

2.1 ORGANIGRAMME

En 2021, 23 collaboratrices et collaborateurs ont travaillé à l'Observatoire valaisan de la santé (moyenne de l'année : 15.79 EPT).



Les organes de l'Observatoire valaisan de la santé sont le conseil d'administration, la direction et l'organe de révision.

2.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration a siégé durant l'année 2021 dans la composition suivante :

- Mme Françoise Balmer Fitoussi, ancienne juge cantonale, présidente,
- M. le Dr Bernhard Aufderreggen, représentant des médecins, vice-président,
- M. Raphaël Bender, chef de l'office cantonal de statistique et de péréquation,
- M. Olivier Chambovay, membre de la direction de l'Institut Central des Hôpitaux,
- M. Dominique Germann, directeur du CMS de Sierre, représentant des centres médico-sociaux,
- Mme Josiane Granger, représentante des EMS,
- M. Jean-Bernard Moix, directeur de Promotion santé Valais.

Les compétences du conseil d'administration sont définies à l'art. 6 de l'ordonnance sur l'OVS de la santé du 1^{er} octobre 2014.



Le conseil d'administration s'est réuni lors de quatre séances au cours de l'année 2021. Ses principales décisions ont été les suivantes :

- approbation du rapport de gestion 2020 et des comptes 2020,
- approbation du budget 2022,
- approbation du projet de contrat annuel 2021 de prestations avec l'Etat du Valais (en raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19 le contrat sera finalisé au printemps 2022),
- approbation de la participation de l'OVS au conseil de fondation IRISS.

Lors de ses séances, le conseil d'administration a été tenu régulièrement informé du déroulement des activités de l'OVS, par la direction. Les informations détaillées relatives à celles-ci figurent au chapitre 3 du présent rapport.

Le conseil d'administration et la direction mènent des réflexions sur le développement de l'OVS. Des priorités sont définies en lien avec ces réflexions et un suivi de leur mise en œuvre est régulièrement présenté et discuté.

Le bureau du conseil d'administration, constitué de la présidente du conseil, d'un membre du conseil et du directeur, a pour mission d'assurer une bonne coordination entre le conseil d'administration et la direction. Il s'est réuni à quatre reprises au cours de l'année 2021.

2.3 DIRECTION ET ORGANE DE RÉVISION

La direction opérationnelle de l'OVS est assurée par M. Luc Fornerod, directeur, et M. le Prof Arnaud Chiolero, médecin-chef épidémiologue. Les compétences de la direction sont définies à l'art. 8 de l'ordonnance sur l'OVS du 1^{er} octobre 2014.

Les cadres de l'OVS sont Mme la Dre Isabelle Konzelmann (responsable du secteur médico-épidémiologique), M. Alexandre Poggio (responsable du secteur Informatique et système d'information) et M. Frédéric Favre (responsable du secteur Système de santé).

L'OVS est soumis au contrôle ordinaire de ses comptes, l'organe de révision étant FIDAG SA.



3 ACTIVITÉS

3.1 INFORMATIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION

3.1.1 Datawarehouse de l'OVS

Pour toutes leurs activités d'analyse de données statistiques, les collaboratrices et collaborateurs de l'OVS s'appuient sur des banques de données structurées, regroupées au sein d'un « entrepôt » de données, appelé Datawarehouse (DWH). Celui-ci est alimenté par les données transmises par les organisations de santé valaisannes, dans le cadre des relevés statistiques, et par celles provenant de l'Office fédéral de la statistique ou d'études réalisées auprès de la population.

Le DWH de l'OVS est géré par des informatiennes et informaticiens spécialistes qui intègrent continuellement les nouvelles données disponibles à l'aide d'outils informatiques spécifiques et dans le cadre de processus complexes. Débuté en 2018 le projet « Qualité Datawarehouse » visant à assurer une plus grande traçabilité du traitement des données s'est poursuivi en 2021. Il a pour but de renforcer la maîtrise de la qualité des données reçues et utilisées par l'OVS. Cette démarche a fait l'objet d'une évaluation externe qui a confirmé sa pertinence. De plus, des recommandations émises par ces évaluateurs ont été mises en œuvre au cours de l'année 2021 notamment par le biais d'une formation spécialisée de collaboratrices et collaborateurs de l'OVS et par la mise en production d'un outil spécifique de gestion et de suivi des demandes et de la documentation technique.

Durant l'année 2021, les données du Datawarehouse ont été enrichies et complétées avec les informations provenant des prestations ambulatoires. Des travaux importants ont également été conduits avec les données statistiques nationales relatives aux institutions médico-sociales (SOMED) ainsi qu'à l'aide et aux soins à domicile (SPITEX).

3.1.2 Collecte de données d'enquêtes

L'OVS a mis en place des outils facilitant la collecte de données auprès des professionnels de santé et de la population que ce soit sous forme d'enquête en ligne ou d'enquête sous format papier avec reprise semi-automatisée des données. Ces outils ont permis de conduire les enquêtes suivantes au cours de l'année 2021 :

- enquête auprès des médecins du canton de Fribourg (enquête en ligne),
- étude Corona Immunitas Valais/Wallis (traitement informatisé des réponses aux questionnaires sur papier en complément de ceux complétés en ligne).

Ces outils permettent de réduire considérablement les coûts de collecte et de restitution des données. Un nouveau logiciel permettant la reconnaissance de caractères manuscrits a été testé et utilisé durant l'année 2021.



3.1.3 Plateforme informatique pour la santé scolaire

Sur mandat de Promotion Santé Valais (PSV), l'OVS a assuré, au cours de l'année 2021, la prise en charge des demandes des utilisateurs de la plateforme informatique pour la santé scolaire. Cette plateforme permet de documenter les prises en charge des élèves et offre des informations de santé publique relatives aux enfants en âge scolaire. L'OVS a également collaboré étroitement avec PSV pour recenser les nouveaux besoins de la santé scolaire en vue du développement d'une nouvelle génération de plateforme.

3.1.4 Datawarehouse pour les services de secours

Sur mandat de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS), l'OVS a assuré la maintenance et l'évolution du Datawarehouse (DWH) des services de secours. Sont collectées au sein de ce DWH les données anonymisées issues des interventions de secours pré-hospitalières. Outre son utilité pour la gestion opérationnelle, cette base de données a permis la production des statistiques annuelles relatives à l'activité des services de secours et d'un rapport de monitoring de la planification cantonale dans ce domaine. Dans le cadre des données (OCVS) nous travaillons en étroite collaboration avec l'organisation cantonale valaisanne des secours sur le remplacement de la fiche d'intervention électronique (eFip).

3.1.5 Outils pour le Service de protection des travailleurs et des relations du travail

Sur mandat du Service de protection des travailleurs et des relations du travail, l'OVS travaille avec ce service sur le développement d'outils de saisie et d'analyse (indicateurs, tableaux de bord) de certaines données de ce service relatives à la santé au travail. Ce mandat donne suite au rapport « Travail et santé en Valais » que l'OVS avait établi en collaboration avec le SPT et qui avait été publié en 2020.

3.2 ENQUÊTES ET ÉTUDES

3.2.1 Accès et renoncement aux soins médicaux

En 2021, l'OVS a rédigé le rapport « Accès et renoncement aux soins médicaux en Valais », dont la publication est prévue en début d'année 2022. Assurer l'accès aux soins à toutes les catégories de la population est un élément important pour tout système de santé qui se veut équitable. Ce rapport fait le point sur l'accès et le renoncement aux soins médicaux en Valais et en Suisse, en comparaison internationale. L'analyse se base sur l'enquête International Health Policy Survey (IHPS) menée en 2020 par le Commonwealth Fund dans onze pays (Australie, Canada, Suisse, Allemagne, Suède, France, Pays-Bas, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, États-Unis). En Valais, 320 personnes âgés de 18 ans et plus y ont participé. Ce rapport permettra de sensibiliser les autorités politiques et sanitaires du canton à la problématique du renoncement aux soins, notamment pour raisons financières.



3.2.2 Etude sur la couverture vaccinale des enfants et adolescents en Valais.

Depuis 1999 sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich (EBPI), en collaboration avec les cantons, recense chaque 3 ans les taux cantonaux de couverture vaccinale pour les vaccinations recommandées de base et complémentaires pour les enfants.

Pour 2022, l'Office du médecin cantonal a confié la réalisation de l'étude à l'OVS. L'objectif est de mesurer la couverture vaccinale des enfants et adolescents âgés de 2 ans, 8 ans et 16 ans sélectionnés par échantillonnage sur le même modèle que l'étude réalisée en 2019. Il est prévu de démarrer la collecte des données en mai 2022. Les travaux préparatoires ont débuté en automne 2021 : contacts avec la personne de référence à l'EBPI, recherches de littérature pour calcul des valeurs cibles de couverture vaccinale, contacts avec le Service de la population et des migrations, élaboration du protocole et des procédures inhérentes à l'étude.

3.2.3 Epidémiologie de la COVID-19

Dans le cadre du suivi de la pandémie de COVID-19 en Valais, l'OVS produit depuis 2020 des indicateurs disponibles sur son site web. Sur la base des données récoltées par le SSP/Office du médecin cantonal et par le canton de Zurich dans le cadre de son programme « Opendata », l'OVS produit des indicateurs sur le nombre de cas et de décès en Valais et en Suisse, ainsi que sur le nombre d'hospitalisations en Valais. Une comparaison est également effectuée entre les cantons concernant l'incidence des cas pour 100 habitants. L'excès de mortalité probablement attribuable à la COVID-19 est montrée à l'aide de graphiques du nombre de décès par semaine.

En 2021, de nouveaux indicateurs ont été publiés concernant la vaccination contre la COVID-19, sous la forme d'une carte de la Suisse présentant le taux des personnes entièrement vaccinées par canton pour 100 habitants, ainsi qu'un graphique présentant les taux de personnes entièrement vaccinées par catégories d'âge pour le Valais. L'ensemble de ces graphiques permet de suivre, pour la deuxième année consécutive, l'évolution de la situation épidémiologique en Valais.

En septembre 2021, sur mandat du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et en collaboration avec Promotion Santé Valais et l'Institut Central des Hôpitaux, l'OVS lancé l'étude Corona Immunitas Valais/Wallis qui a pour but d'estimer la proportion de personnes dans le canton du Valais ayant développé des anticorps contre le virus SARS-CoV-2 suite à une infection ou à une vaccination et d'évaluer les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur la population. Cette étude fait partie du programme de recherche national Corona Immunitas mené par la Swiss School of Public Health (SSPH+) et soutenu par l'OFSP (www.corona-immunitas.ch). Plus de 1'100 personnes ont participé. Les premiers résultats de l'étude ont été publiés en mars 2022 et ont fait l'objet d'une communication par l'Etat du Valais.



3.2.4 Analyse de la prescription, de la consommation et des coûts des médicaments

Sur demande du Service de la santé publique, l'OVS a débuté les travaux visant à analyser la prescription, la consommation et le coût des médicaments en Valais et d'établir des comparaisons avec d'autres régions en Suisse. Pour conduire ces travaux l'OVS peut bénéficier des compétences spécialisées d'Unisanté (Lausanne). Les résultats de cette étude feront l'objet d'un rapport qui sera remis au SSP en 2022.

3.3 STATISTIQUES, PLANIFICATION SANITAIRE ET INDICATEURS SANITAIRES

3.3.1 Evolution des relevés statistiques

L'OVS est chargé par le canton de conduire les activités liées aux relevés de statistique sanitaire cantonaux (trois relevés) et fédéraux (quatre relevés) auprès des hôpitaux, des établissements médico-sociaux, des centres médico-sociaux et des infirmières indépendantes du canton et enfin auprès de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS). Les activités comprennent l'information aux prestataires de soins sur les modalités de relevés, le recueil des données auprès de ces mêmes prestataires, le contrôle et la plausibilisation des données, ainsi que la livraison des données finales à l'Office fédéral de la statistique (OFS) et au Service de la santé publique (SSP). Les données ainsi collectées sont exploitées pour répondre aux besoins en information sanitaire du canton.

Une version grandement remaniée de la statistique cantonale auprès des établissements médico-sociaux a fait l'objet d'un premier relevé en 2021. Pour la première fois, des données liées à la mesure de la qualité de la prise en charge sont collectées.

3.3.2 Monitoring et évaluation des besoins pour le secteur hospitalier

Dans le cadre de la planification hospitalière établie par l'Etat du Valais, l'OVS avait mené des travaux d'évaluation des besoins hospitaliers actuels et futurs de la population, en tenant compte de l'évolution démographique, épidémiologique et des progrès techniques et médicaux. L'OVS assure depuis lors un monitoring continu et détaillé de l'activité hospitalière, à des fins de contrôle par l'Etat du Valais du respect des mandats attribués aux établissements hospitaliers dans le cadre de cette planification. Ce travail permet également de veiller au maintien global de l'adéquation entre l'activité constatée des hôpitaux et les besoins de la population.

Dans le cadre d'un groupe de travail mis en place avec le SSP, une nouvelle évaluation des besoins a été menée dans le domaine de la réadaptation. Cette évaluation a fait l'objet d'un rapport mis en consultation par le canton en 2019. Suite aux retours de cette consultation, un deuxième rapport a été publié en 2021 avec les informations nécessaires supplémentaires livrées par l'OVS.



L'OVS a en outre reconduit une analyse détaillée des taux d'hospitalisation de la population valaisanne en effectuant des comparaisons temporelles, par sexe, âge, région de domicile (comparaisons intra-cantoniales) et type de prise en charge. Ces résultats ont été mis en perspectives avec ceux des autres cantons et du niveau national. Un rapport sur ce sujet a été remis au SSP en juin 2021 et suit depuis un processus de consultations.

Depuis 2018, une liste de prestations devant être délivrées en ambulatoire plutôt qu'en stationnaire est entrée en vigueur dans le canton. L'OVS a assuré depuis le monitoring du suivi de cette mesure par les hôpitaux et a conduit des analyses sur les effets de cette mise en œuvre et de leur continuation. Après un premier rapport sur ce sujet remis au SSP en 2020, l'OVS a produit un nouveau rapport en 2021.

En vue de l'introduction d'un nouveau modèle de financement de la réadaptation en 2022, l'OVS a fourni au SSP des données permettant une première évaluation de l'impact de cette nouveauté. Dès le 1^{er} janvier 2022, les hôpitaux doivent facturer les séjours de réadaptation en utilisant la structure tarifaire pour la réadaptation hospitalière (ST Reha). Cette obligation implique l'utilisation d'un nouveau logiciel informatique de groupage des données permettant de catégoriser chaque séjour dans tel ou tel type de réadaptation. L'OVS a utilisé ce logiciel pour grouper les données disponibles à titre indicatif afin de disposer d'un premier aperçu des conséquences de l'introduction de ce nouveau système.

Dans le cadre d'une étude conduite par la Conférence Latine des Affaires Sociales et Sanitaires (CLASS) relative aux flux intercantonaux hospitaliers en Suisse romande, l'OVS avait été mandaté par le Groupement romand des services de santé publique (GRSP) pour fournir des données détaillées par groupes de prestations, des hospitalisations dans toute la Suisse romande pour l'année 2014. L'OVS a ensuite reconduit cette analyse avec les données des années ultérieures, tout en étendant celle-ci au canton de Berne dans le cadre d'un mandat pluriannuel confié à l'OVS par le GRSP. Les données de l'année 2019 ont été livrées en 2021.

3.3.3 Planification sanitaire et monitoring pour le secteur des soins de longue durée

L'OVS produit chaque année pour le SSP les données qui permettent de suivre la réalisation des objectifs fixés par la planification sanitaire en matière de soins de longue durée. Ces données sont rassemblées et commentées dans deux rapports publiés par le SSP.

Les travaux liés à la mise en œuvre d'une nouvelle planification des soins de longue durée initialement prévus ont été suspendus en raison de la crise sanitaire covid et devraient probablement reprendre en 2022.

3.3.4 Monitoring de la planification cantonale des secours

Les données collectées dans le cadre de la statistique cantonale des secours font chaque année l'objet d'une exploitation. Une grande quantité de tableaux ont été produits dans ce cadre et ont été remis à l'OCVS pour lui permette de produire le rapport annuel de monitoring en étroite collaboration avec l'OVS.



3.3.5 Indicateurs sanitaires

Via son site internet, l'OVS met à disposition de nombreux indicateurs relatifs à l'état de santé de la population et au fonctionnement du système de santé (infrastructures, ressources humaines, nature, volume et qualité des prestations stationnaires et ambulatoires, financement). De nombreux graphiques et des données détaillées téléchargeables sont présentées. En 2021, de nouveaux indicateurs portant sur l'activité professionnelle et sur la santé mentale dans le monde du travail ont vu le jour. A ce jour, 70 pages d'indicateurs disponibles en français et en allemand sont disponibles sur le site internet de l'OVS.

3.4 REGISTRES MEDICAUX

3.4.1 Registre valaisan des tumeurs

Le Registre valaisan des tumeurs (RVsT) est chargé de récolter les données relatives aux tumeurs cancéreuses dans la population valaisanne. D'une part, il publie sur le site internet de l'OVS des indicateurs sur le cancer en Valais et en Suisse. D'autre part, comme les autres registres existant en Suisse, le RVsT transmet ses données anonymisées au National Institute for Cancer Epidemiology and Registration (NICER). Cet institut gère la base de données relative aux cancers en Suisse, contrôle la qualité de ces données, établit les statistiques nationales du cancer et conduit des recherches en épidémiologie du cancer. En 2021, le RVsT a transmis au NICER les données d'incidence 2019 de toutes les tumeurs malignes invasives et in situ, et de toutes les tumeurs bénignes du système nerveux central.

Les données fournies par le RVsT font l'objet de publications au niveau international, national et cantonal. Le RVsT poursuit sa participation à diverses études nationales ou internationales. Il a fourni ses données au registre genevois des tumeurs pour l'étude « Management and outcome of young women (≤ 40 years) with breast cancer in Switzerland ». Outre les statistiques cantonales sur le cancer qu'il publie régulièrement sur le site internet de l'OVS, le RVsT a rédigé la 2^{ème} « Newsletter du registre valaisan des tumeurs » sur le thème du cancer de la prostate. Celle-ci a été diffusée en mars 2022.

L'année 2021 a été également marquée par la poursuite de la mise en application de la nouvelle loi fédérale sur l'enregistrement des maladies oncologiques (LEMO) entrée en vigueur le 1.1.2020. Conformément à la LEMO, les médecins doivent fournir au registre, en complément des rapports liés au cancer, la date à laquelle ils informent leur patient atteint de cancer de la communication de leurs données aux registres des tumeurs. Le patient a alors un délai de réflexion de 3 mois pour s'opposer, s'il le souhaite, à l'enregistrement de ses données. Cette nouvelle procédure pour les médecins est difficile à mettre en œuvre en Valais comme dans le reste de la Suisse ralentissant l'enregistrement des cas de cancer et entraînant une surcharge administrative importante pour le personnel du RVsT. Des discussions sont en cours avec la Confédération et les cantons pour améliorer la situation.

La LEMO prévoit également la mise à disposition par la Confédération d'un logiciel national d'enregistrement du cancer. Ce logiciel est en cours de développement et n'a pas atteint un niveau de développement optimal au moins équivalant à ceux de logiciels actuellement



utilisés par les registres des tumeurs en Suisse suisses. La date de mise en œuvre du logiciel fédéral n'est pour l'heure pas connue.

3.4.2 Cohorte Qualité Diabète Valais

Depuis 2019, l'OVS a mis sur pied une cohorte « Qualité Diabète Valais ». Celle-ci vise, par le recrutement de personnes volontaires souffrant de diabète, à collecter des informations sur la qualité de la prise en charge et la qualité de vie de patient avec diabète dans la population valaisanne. Cette cohorte est menée dans le cadre du projet « Action Diabète » lancé par les Associations valaisannes du diabète (AVsD et DGO) en collaboration avec le canton du Valais et soutenu par Promotion Santé Suisse.

Le recrutement, qui avait débuté en fin d'année 2019, s'est poursuivi tout au long de l'année 2021. L'OVS a pris contact avec de nombreux professionnels prenant en charge des personnes souffrant de diabète pour favoriser ce recrutement. Si celui-ci a été en partie ralenti en raison de la pandémie de COVID-19, en particulier dans les hôpitaux et les cabinets médicaux, 124 nouveaux patients ont pu être intégrés dans la cohorte durant l'année 2021, le nombre total de patients atteint en fin d'année étant de 284. Le but est de recruter finalement 500 patients d'ici juin 2023.

Par ailleurs, deux Newsletters ont été envoyées aux participants et partenaires impliqués dans le projet et un premier rapport intitulé Qualité Diabète Valais 2021 a été publié fin 2021 pour présenter les résultats de l'étude après 2 années de recrutement. Les données collectées permettent déjà d'avoir des informations notamment sur la qualité des soins, le suivi des mesures préventives, la fréquence des complications secondaires au diabète, la prise en charge par différents professionnels de soins ou sur l'utilisation d'outil digitaux. Ces informations sont notamment utiles pour le projet « Action Diabète », notamment pour son évaluation. Cette cohorte va se poursuivre durant au moins 10 ans.

3.5 PÔLE QUALITÉ DES SOINS

Le Pôle qualité des soins de l'OVS a assuré, au cours de l'année 2021, le suivi et l'interprétation des résultats des indicateurs relatifs à la qualité des soins de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Association nationale de la qualité des soins (ANQ). Sur mandat du SSP, le Pôle a récolté les données de l'ANQ auprès des établissements du Valais. Il a analysé les résultats de ces indicateurs et a émis, à l'intention du DSSC, des propositions de recommandations à adresser aux établissements. Il a également assuré un suivi des recommandations adressées par le DSSC aux hôpitaux et cliniques les années précédentes.

Mise sur pied à l'initiative du Service de la santé publique et de l'OVS, la « Plateforme qualité » s'est réunie à plusieurs reprises en 2021, en présentiel ainsi qu'en visio-conférence. Ces séances ont permis de discuter des résultats des indicateurs OFSP et ANQ et des mesures prises par les établissements et de favoriser le développement d'une culture qualité commune.

Enfin, et conformément à l'ordonnance cantonale sur la qualité des soins et la sécurité des patients, le Pôle qualité des soins a assuré le secrétariat de la Commission cantonale pour la qualité des soins et la santé des patients (CSPQS). Dans ce cadre, l'OVS est impliqué dans l'organisation d'enquêtes auprès de prestataires de soins et d'autres travaux initiés par la



CSPQS : en 2021, une enquête sur la gestion des incidents a été menée auprès des hôpitaux et cliniques du Valais.

La CSPQS s'est réunie lors de 4 séances ordinaires en 2021. La plateforme PROMS VS, placée sous l'égide de la CSPQS, a tenu sa deuxième séance en novembre 2021.

3.6 NOUVEAU SITE INTERNET DE L'OVS

Le nouveau site internet de l'OVS a été mis en ligne au mois de février 2020. En 2021, les contacts avec l'entreprise mandatée pour développer le site se sont poursuivis régulièrement. Des développements ont eu lieu, notamment afin de sécuriser et optimiser le processus de publication des contenus après relecture. Comme en 2020, plusieurs bugs ont été signalés puis corrigés, et l'outil répond désormais parfaitement au cahier des charges.

3.7 PARTICIPATION A DES GROUPES DE TRAVAIL ET AUTRES ACTIVITÉS

L'OVS a été actif dans de nombreux comités, groupes de travail et commissions au niveau cantonal et fédéral parmi lesquels figurent :

- le groupe d'experts statistiques sanitaires de l'Office fédéral de la statistique,
- la commission cantonale de promotion de la santé,
- la commission cantonale pour la qualité des soins et la sécurité des patients,
- le groupe de référence de Promotion Santé Valais sur le dépistage du cancer.

L'OVS a également apporté un soutien scientifique aux activités de l'office du médecin cantonal. Sur demande du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, l'OVS a établi de premiers contacts avec des spécialistes en santé environnementale en vue de la mise sur pied d'une étude sur l'impact des pesticides sur la santé en Valais.

Des collaboratrices et collaborateurs de l'OVS ont assuré des activités d'enseignement pour la HES-SO Valais Wallis relatives aux thématiques suivantes : épidémiologie du cancer, démographie et vieillissement de la population, interprétation des indicateurs de qualité des soins.

Finalement, l'OVS a achevé un mandat pour l'Institut de médecine de famille de l'Université de Fribourg pour la réalisation d'une enquête auprès des médecins de ce canton. Un mandat a également été initié avec l'Office cantonal de l'égalité et de la famille concernant le registre cantonal des événements de violence domestique.



3.8 PUBLICATIONS

3.8.1 Rapports

Raboud L, Burato Gutierrez V, Konzelmann I, Chiolero A. **Qualité Diabète Valais 2021**. Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion, novembre 2021

Raboud L, Chiolero A, Konzelmann I, Observatoire valaisan de la santé (OVS). **La News du registre valaisan des tumeurs. Le mélanome**. Sion, février 2021

3.8.2 Articles

Adam S, Thong M S. Y, Martin-Diener E, Camey B, Egger Hayoz C, Konzelmann I, Mousavi S M, Herrmann C, Rohrman S, Wanner M, Staehelin K, Strebelt R T, Randazzo M, John H, Schmid H-P, Feller A, Arndt V. **Identifying classes of the pain, fatigue, and depression symptom cluster in long-term prostate cancer survivors—results from the multi-regional Prostate Cancer Survivorship Study in Switzerland (PROCAS)**. Supportive Care in Cancer 2021; 11: 6259-6269

Andres M, Feller A, Arndt V, the NICER Working Group (including Konzelmann I). **Trends of incidence, mortality and survival for chronic lymphocytic leukaemia / small lymphocytic lymphoma in Switzerland between 1997 and 2016: a population-based study**. Swiss Medical Weekly 2021; 151: w20463

Chiolero A, Calbimonte JP, Manzo G, Alves B, Schumacher M, Gaillard S, Schaller P, Santschi V. **Exploiter les données du dossier médical informatisé pour améliorer la qualité des soins en ambulatoire**. Rev Med Suisse 2021; 17(760): 2056-59

Chiolero A, Paradis G, Santschi V, Cullati S. **Comment contrer l'infodémie et la désinformation sanitaire ?** Rev Med Suisse 2021; 17(730): 538-40

Chiolero A, Buckeridge D, Cullati S. **Renforcer la culture la surveillance sanitaire et du monitoring de la santé des populations**. Rev Méd Suisse 2021; 17(730): 534-7.

Cullati S, Carmeli C, Burton-Jeangros C, Chiolero A. **Comment la perspective des parcours de vie transforme l'épidémiologie**. Rev Méd Suisse 2021; 17(730): 529-33.

Daskalakis M, Feller A, Noetzli J, Bonadies N, Arndt V, Baerlocher G M and The NICER Working Group (including Konzelmann I). **Potential to Improve Therapy of Chronic Myeloid Leukemia (CML), Especially for Patients with Older Age: Incidence, Mortality, and Survival Rates of Patients with CML in Switzerland from 1995 to 2017**. Cancers 2021; 13: 6269



3.8.3 Autres publications

Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Qualité Diabète Valais. Newsletter 2.** Sion, avril 2021

Observatoire valaisan de la santé (OVS). **Qualité Diabète Valais. Newsletter 3.** Sion, octobre 2021



4 COMPTES ANNUELS

4.1 BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

BILAN

ACTIF	31.12.2021	31.12.2020	PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
	CHF	CHF		CHF	CHF
ACTIF CIRCULANT			CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME		
Trésorerie	545 357	477 141	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	83 559	189 336
Créances résultant de livraison et de prestations de service	168 003	37 986	Autres dettes à court terme	26 467	25 027
Autres créances	0	5 014	C/C Etat du Valais	371 916	290 737
Actifs de régularisation	12 072	50 512	Passifs de régularisation	227 455	78 907
Total actif circulant	725 431	570 652	Total capitaux étrangers	709 397	584 007
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Mobilier	1	1	Fonds propres	1	1
Equipements	107 410	107 410	Réserves facultatives issues du bénéfice	38 112	32 490
Fonds d'amortissement	-82 796	-55 943	Bénéfice de l'exercice	2 537	5 622
Total actif immobilisé	24 615	51 468	Total capitaux propres	40 650	38 113
TOTAL ACTIF	750 047	622 120	TOTAL PASSIF	750 047	622 120



COMPTE DE RESULTAT

	Comptes 2021	Comptes 2020	Budget 2021
	CHF	CHF	CHF
Produits			
Vente de biens et de services	212 898	116 940	162 509
Subvention Etat du Valais fonctionnement	2 084 749	1 987 376	2 267 000
Autres produits	413	731	0
TVA forfaitaire	-9 304	-2 258	-2 302
Total des produits	2 288 756	2 102 789	2 427 207
Charges			
Charges de personnel	1 848 381	1 675 969	1 864 833
Location de personnel	8 670	39 849	0
Frais informatiques	161 201	163 512	184 784
Mandats de tiers	122 466	67 025	165 357
Frais d'administration	55 749	51 394	108 240
Loyer	51 831	50 700	51 900
Autres charges d'exploitation	44 547	48 648	46 681
Charges financières nettes	241	70	100
Total des charges	2 293 085	2 097 167	2 421 895
Produits exceptionnels	6 867	0	0
Résultat d'exploitation (+= bénéfice)	2 537	5 622	5 312



CHARGES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PRODUITS PAR FINANCEUR, 2021

Charges par secteur d'activité (* = activités pour Etat du Valais)	CHF	Produits par financeur	CHF
Statistiques sanitaire*	373 126	Etat du Valais - subvention	2 084 749
Registres médicaux*	839 754	Action Diabète Valais	90 199
Indicateurs sanitaires et pôle qualité des soins *	234 389	Organisation cantonale valaisanne des secours	89 557
Planification sanitaire et monitoring*	115 902	Promotion Santé Valais	16 599
Etudes épidémiologiques spécifiques*	334 354	GRSP	7 548
Soutien scientifique aux autorités*	10 308	Autres	8 595
Secrétariat de la CSPQS*	87 416		
Soutien COVID-19*	181 499		
Prestations pour OCVS, PSV, GRSP, SPT et IUMF/UNIFR	117 962	Excédent de recettes	-2 537
Total CHF	2 294 710	Total CHF	2 294 710



4.2 ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

	2021	2020
Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels		
Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes du code des obligations (art. 957-962 CO).		
L'ordonnance cantonale sur l'Observatoire valaisan de la santé du 1 ^e octobre 2014 précise les dispositions de la loi sur la santé du 14 février 2008 concernant l'organisation et le fonctionnement de l'OVS.		
Produits d'exploitation		
Les subventions sont comptabilisées à la valeur nominale lors de leur encaissement. Les subventions de l'Etat sont reconnues en recettes lors de leur utilisation sur la base des résultats analytiques par centres de charges.		
Explication sur des postes du bilan		
Capitaux propres :		
Solde au 1.1	CHF 38 113	CHF 32 491
Affectation du résultat	CHF 2 537	CHF 5 622
Solde au 31.12	CHF 40 650	CHF 38 113
Nombre de collaborateurs		
Le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle est inférieur à 250	15,8	13,9
Engagement prévoyance		
Solde cotisations de l'année	CHF 25 338	CHF 0
Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail, dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois qui suivent la date du bilan		
Bail à loyer	CHF 8 450	CHF 59 150
Leasing copieur	CHF 330	CHF 2 310
Produits exceptionnels		
Participation aux excédents 2018-2020	CHF 6 867	CHF 0
Autres informations prescrites par la loi	Néant	Néant



5 RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels au conseil d'administration de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), à Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'Observatoire valaisan de la santé (OVS), comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité de la direction

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse, à la LEIS (Loi sur les établissements et institutions sanitaires), à la LS (Loi sur la santé) et à l'Ordonnance sur l'OVS.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.





Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



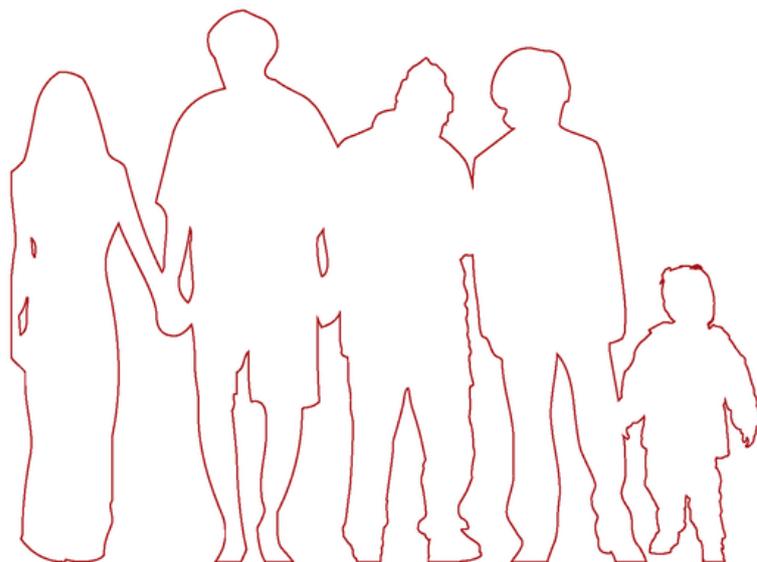
Anne-Laure Rey
Experte-réviseur agréée

Sion, le 31 mars 2022
Exemplaire numérique

Annexes : comptes annuels établis par la société, comprenant :

- Bilans aux 31 décembre 2021 et 2020.
- Comptes de résultat des exercices 2021 et 2020.
- Tableau des charges par secteur d'activité et produits par financeur.
- Annexe aux comptes annuels.





Avenue Grand-Champsec 64
1950 Sion

www.ovs.ch